

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 JUN 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 18
Présents : 14
Pouvoirs : 2
Votants : 16

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 20/06/2019

Le 27 juin 2019, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Brigitte COULON, Yves DUMOULIN, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Raymond MOUSSY, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Marie Jeanne BEGUET, Daniel DOMPOINT, Jacky DUTRUC (Pouvoir Marc PECHOUX), Richard PACCAUD (Pouvoir Etienne SERRAT).

Secrétaire de séance : Marc PECHOUX.

**OBJET : TOURISME - Demande de subventions – Projet Véloroute 50 - Assistance à Maîtrise d’Ouvrage
Projet d’estacade sur la commune de Trévoux**

M. Marc PECHOUX, Vice-Président en charge du Tourisme informe le Bureau que dans le cadre du projet de la Véloroute 50, la prospective financière à 4 ans de la CCDSV a pris en compte :

- L'amélioration de l'état du chemin de halage sur certains secteurs ;
- La réalisation d'un encorbellement sur la commune de Trévoux afin de permettre une continuité cyclable de l'itinéraire sur un secteur dangereux pour les vélos et piétons.

Il rappelle qu'une étude technique a été réalisée en 2018 et a préconisé un encorbellement sur le secteur de Trévoux à la hauteur de la RD933 pour un coût de travaux estimé entre 2 M€ et 2,5 M€ HT (hors études de maîtrise d'œuvre).

Compte tenu du coût d'un tel investissement et de sa complexité technique, M. Marc PECHOUX indique qu'il apparaît souhaitable de se faire assister par un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) qui réalisera une analyse comparative (avantages / inconvénients) des différentes solutions techniques existantes et de leur coût au regard de la localisation du projet. Ceci permettra ainsi à la Communauté de communes de s'engager sur la solution technique et financière la plus appropriée.

L'AMO choisi sera également chargé d'établir le programme de l'ouvrage technique retenu afin de permettre à la Communauté de communes de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre.

Le montant prévisionnel de cette Assistance à Maîtrise d'Ouvrage est évalué à 25 000 € HT.

M. Marc PECHOUX indique que cette étude peut bénéficier de subventions de la part des partenaires du Plan Rhône et du Département de l'Ain. Il présente au Bureau le plan de financement prévisionnel.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide, à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel pour la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) relative à la création d'une estacade sur la commune de Trévoux comme suit :

Dépenses HT		Recettes		Taux
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	25 000 €	Etat - FNADT - Plan Rhône (20% du coût HT)	5 000 €	20 %
		Département Ain - Etude Infrastructure et Tourisme	7 500 €	30 %
		Région AURA - Etude Infrastructures – Tourisme	7 500 €	30 %
		Reste à charge de la CCDSV	5 000 €	20 %
Total HT	25 000 €	Total subventions	25 000 €	100 %

- ✓ **DE SOLLICITER** les aides financières auprès de l'Etat (Plan Rhône FNADT), de la Région Auvergne Rhône Alpes et du Département de l'Ain ;
- ✓ **DE MANDATER** le Président pour effectuer toutes les démarches auprès des organismes et collectivités, et pour signer tous les documents nécessaires à ces demandes de subventions ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2019.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **- 1 JUIL. 2019**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20190627-2019B21-AS

Affichage le :

- 1 JUIL. 2019

A Trévoux, le 27/06/2019

**Le Président,
Bernard GRISON**

